

# 2021 : Blanquer, à quand la fin ?

2020 a été marquée entre autres par la tentative de réforme des retraites, toujours pas enterrée, des attaques continues contre l'École publique et les droits des personnels, par la gestion chaotique de l'épidémie, et enfin par la loi dite de sécurité globale entourée de violences policières croissantes. Nos libertés fondamentales sont piétinées et les manifestations réprimées.

La crise sanitaire et maintenant le déploiement de la vaccination ne répondent pas à une réelle politique de santé publique avec pour objectif premier la bonne santé des citoyen-nes. Les moyens censés être dévolus aux hôpitaux sont partis en fumée, les ministres se contredisent en permanence, et l'Éducation nationale n'est pas en reste dans cette communication sans queue ni tête : l'école à la carte, deux jours avant les vacances, en est un triste exemple.

On se perd dans le compte des méfaits de notre ministre : un Grenelle de l'Éducation ridicule, la mise à l'écart de tous-tes les chercheur-euses en éducation qui ne cautionnent pas ses propos, le scandale du syndicat Avenir lycéen, une nouvelle note consternante du Conseil Supérieur des Programmes (CSP) sur la maternelle. Nous devons collectivement obtenir la démission de ce ministre.

Exigeons un investissement massif dans les services publics, véritable socle de justice sociale. La santé, l'éducation, la culture et la justice doivent redevenir des priorités. La situation actuelle n'est pas une fatalité mais bel et bien le résultat d'une politique inadaptée : il est urgent de construire une société plus juste et plus solidaire.

**Nous comptons sur vous pour porter le débat dans vos salles des maître-esses, vous mettre en grève et venir manifester massivement le mardi 26 janvier afin de commencer 2021 sous de meilleurs auspices !**

Nous vous souhaitons une très bonne année, et espérons vous (re)voir rapidement aux RIS du mardi 12 ou mardi 19 janvier !

L'équipe du SNUipp-FSU Paris

PARIS 20 PPDC

# P1

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 06/01/2021

## SOMMAIRE

- p. 2** Gestion de la crise sanitaire  
Réunions d'infos syndicales à venir
- p. 3** Carte scolaire  
Mouvement inter-départemental  
Stage débuts de carrière
- p. 4** Bulletin de syndicalisation
- INSERT** 4 pages Grève du 26 janvier

## À venir

**Mardi 12 janvier** : RIS spéciale Avenir du métier enseignant

**Mardi 19 janvier** : RIS généraliste, Carte scolaire parisienne, crise sanitaire, réformes...

**Mardi 26 janvier** : grève nationale Urgence pour le Service public d'éducation

**Jedi 11 février** : stage spécial enseignant-es en début de carrière

Plus d'infos à l'intérieur du journal.

# Communiquer ou protéger ? Les priorités du Ministre ne sont pas les nôtres

Les mois passent et le virus résiste. Plus préoccupé par sa communication, même mensongère, le Ministère en oublie de veiller à la santé des agent-es dont il a la charge.

## Gestion incompréhensible des cas

La Grande-Bretagne et l'Allemagne ont fait le choix de fermer les écoles ces dernières semaines par mesure de protection. En France, c'est différent. Notre Ministère ne prend absolument pas sa part de responsabilité dans une politique de santé publique qui n'en a plus que le nom.

Déjà en décembre, les cas de Covid se sont multipliés dans les écoles parisiennes et la gestion et le suivi des cas contacts au sein des écoles était digne des Shadoks. Des enseignant-es ayant été au contact d'un collègue testé positif ont reçu l'obligation de se rendre à l'école alors même que l'Administration avait été avertie qu'ils-elles étaient cas contact au regard du protocole

sanitaire. Ces collègues se sont donc rendu-es à l'école pour être finalement (en suivant enfin les règles sanitaires) mis-es à l'isolement quelques heures plus tard. Dès lors, combien de nouvelles chaînes de contamination ont été activées à ce moment là ?

Le Rectorat indiquait en décembre qu'il s'appuie sur les recommandations de l'ARS pour fermer ou non les écoles. Alors même qu'il y a parfois jusqu'à six cas d'adultes et d'enfants contaminé-es dans une même école, l'ARS ne qualifie pas ces écoles de « clusters ». En conséquence, le Recteur de l'Académie de Paris refusait de les fermer au détriment du bon sens.

Pour le SNUipp-FSU Paris, alors que nous vivons une situation sanitaire grave, c'est le principe de

précaution qui doit prévaloir. En cas de contaminations multiples, une fermeture de l'école d'une durée minimale permettrait de briser les chaînes de contamination et ne remettrait pas en cause le service public d'éducation. Plutôt que de servir la communication gouvernementale en maintenant les écoles ouvertes à n'importe quel prix, l'ARS devrait veiller à garantir la santé de toutes et tous : usager-es, personnels et ensemble de la société.

Le SNUipp-FSU Paris, avec le secrétariat FSU du CHSCT Académique, est au côté des équipes se trouvant dans ces situations exceptionnelles et intervient quotidiennement auprès de l'Académie pour obtenir des réponses rapides et des décisions adéquates.

## « Un risque moindre associé aux métiers de l'enseignement » (Étude ComCor du 17/12/20)

Cette étude (Institut Pasteur, CNAM, Ipsos et Santé Publique France) indique que 65% des contaminations lorsque la personne source est connue ont lieu hors du foyer. Sur ces contaminations, 29% ont lieu dans le cercle professionnel. En ce qui concerne les enseignant-es (et sans doute par extension les autres personnels des écoles), « le risque moindre associé aux métiers de l'enseignement suggère que les enseignant-es arrivent à se protéger efficacement contre les risques d'infection dans leur environnement professionnel ». Cependant, lorsque il y a contamination dans le milieu professionnel, celle-ci aurait lieu au moment des repas. Pour le SNUipp-FSU Paris, c'est insoluble : les repas sont un temps non travaillé officiellement mais bien souvent aussi un temps d'échange et de concertation d'équipe, essentiel à la vie de l'école. Dès lors, comment ne pas renoncer, encore une fois, à une facette de notre identité professionnelle ?

## Les Réunions d'infos syndicales à venir

**Mardi 12 janvier de 16h à 19h** : RIS spéciale Avenir du métier enseignant

**Mardi 19 janvier de 16h à 19h** : RIS généraliste : Carte scolaire parisienne, crise sanitaire, réformes...

Compte tenu des conditions sanitaires, les RIS auront lieu en visio-conférence. Contactez-nous pour vous inscrire et obtenir les codes de connexion.

Retrouvez plus d'informations sur notre site : <https://75.snuipp.fr/?Calendrier-et-programme-des-RIS-et>

**Une attestation de présence vous sera distribuée à l'issue de chaque RIS vous permettant de déduire jusqu'à 9h de vos 18h d'animations pédagogiques**

# Carte scolaire 2021, +10 postes à Paris Indispensable, mais insuffisant

La dotation en poste au niveau national et académique a été annoncée : des 2489 postes créés nationalement dans le 1er degré dans le pays, 10 sont octroyés à l'académie de Paris.

Le SNUipp-FSU Paris prend acte de la création de ces 10 postes dans l'académie, indispensable mais insuffisant au regard de l'ensemble des besoins, notamment ceux engendrés par le dédoublement des GS en éducation prioritaire et la limitation à 24 des GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire. Il est essentiel de rappeler que les postes de "Plus de maître-esses que de classe" ont bel et bien été supprimés et que ces dotations ne permettront pas de les rétablir malgré la pertinence de ce dispositif.

Cette mesure nationale mise à part, les besoins sont nombreux à Paris, au premier rang desquels ceux d'étoffer la brigade de remplacement ou de reconstruire les RASED. Le manque chronique d'enseignant-es dans l'académie, dénoncé depuis de nombreuses années a été mis en lumière et encore aggravé par la crise sanitaire actuelle. Face à cette pénurie, l'Académie a été contrainte de faire appel à d'autres viviers et a fait le choix regrettable de recruter des contractuel-les, précaires, au lieu de faire appel à la liste complémentaire, ce qui leur aurait permis d'être titularisé-es par la suite. L'Académie a aussi fait le choix de dévoyer les missions de certain-es enseignant-es en affectant sur des remplacements

courts des brigades REP+ ou des enseignant-es de RASED en nombre déjà insuffisant.

## Projet connu début février

Le comité technique académique (CTA) se déroulera **mardi 7 février**, le CDEN **jeudi 9 février**. Les élu-es du SNUipp-FSU Paris recevront le projet de carte scolaire une semaine avant ces commissions et informeront les écoles concernées et celles ayant complété une fiche de contrôle. Le syndicat accompagnera ensuite les équipes qui voudraient contester la ou les mesures prévues.

**Contactez les élu-es du personnel si vous craignez une fermeture ou revendiquez une ouverture de classe.**

## Permutations : à suivre

Les inscriptions au mouvement inter-départemental sont closes mais d'autres étapes sont à venir avant la communication des résultats sur I-Prof.

Si vous faites une demande tardive de rapprochement de conjoint-e ou une demande de modification de votre situation familiale, vous avez jusqu'au mardi 19 janvier pour envoyer les pièces justificatives concernées.

Les barèmes initiaux seront communiqués dans SIAM le mercredi 20 janvier. À la suite, une période de contestation de ces barèmes est prévue. Si vous constatez des erreurs ou des oublis dans votre barème, vous aurez donc jusqu'au **mercredi 3 février pour le contester.**

Le SNUipp-FSU Paris vous invite à être très attentif-ve quant au barème initial indiqué et à contacter les élu-es du SNUipp-FSU pour vous accompagner au besoin lors de cette étape de contestation.

**Attention : vous avez jusqu'au jeudi 11 février au plus tard pour demander l'annulation de votre mouvement inter-départemental.**

Le mardi 2 mars, les résultats définitifs du mouvement informatisé vous seront communiqués sur votre I-Prof ou par SMS pour les enseignant-es ayant renseigné leur numéro de portable.

N'hésitez pas à tenir le SNUipp-FSU Paris informé de ces résultats. En cas de non satisfaction, nous pourrions vous accompagner lors des prochaines étapes du mouvement (recours puis mouvement manuel des Ineat et Exeat).

## Stage spécial débuts de carrière

Vous êtes PES, T1, T2, T3, T4 ou T5 ? Participez à notre stage dédié aux néo.

**Jeudi 11 février** de 9h à 16h30, à la Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010

### Le matin : Réflexion syndicale avec le SNUipp-FSU

Grèves, manifs, blocages ou pétitions : histoire, sens et objectifs des luttes syndicales.

### L'après-midi : Atelier pédagogique

Daniel Gostain, professeur des écoles dans le 20ème et militant en pédagogie Freinet, viendra nous présenter "le temps des penseurs" : un temps dédié en classe pour permettre aux élèves de penser l'apprentissage, penser leurs empêchements, penser le monde et se penser soi-même.

**Pensez à envoyer votre demande d'autorisation d'absence et la lettre type à votre IEN avant le 11 janvier !**

Voir sur notre site pour les modèles de lettre : <https://75.snuipp.fr/?-Lettres-types-numeros-utiles->